

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 14 JUIN 2016 à 20H20

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Sont absents :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général — secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

Réouverture de la séance du 7 juin 2016
Adoption de l'ordre du jour
21.4 Avis de motion
21.5 Demande pour la CPTAQ – propriétaire du lot 5 060 585
21.6 Taxation règlement d'emprunt 152-2016
21.7 Modifications du camion 10 roues
21.8 Nomination au poste de chef d'équipe/inspecteur municipal
21.9 Suivi des dossiers en cours
21.10 Facture Can-Explore inc.
21.11 Demande financière DOMTAR – Grand Shenley
21.12 Facture achat service d'incendie
21.13 Vente terrain LOT 5 438 840
21.14 Mandat pour assistance financière PIC 150 volet 2
21.15 Dossier du PIC 150 volet 2
21.16 Personne ressource pour le PIC 150 volet 2
21.17 confirmation d'un montant de 340 400\$ au projet
de la salle multifonctionnelle
21.18 montant attitré au projet de centre multifonctionnel
21.19 centre multifonctionnel – vente de terrain
Période de questions
Ajournement de la rencontre

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Dany Quirion, procède à la réouverture de la séance ajournée le 7 juin 2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2016-06-193** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau d'adopter l'ordre du jour selon les sujets précités.

21.4 AVIS DE MOTION

Monsieur Alain Carrier donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il y aura présentation d'un règlement portant le numéro 152-2016 ayant pour objet de décréter un emprunt de 729 000 \$ pour la réalisation de travaux dans la rue Boulanger (nouveau développement domiciliaire)

21.5 DEMANDE POUR LA CPTQA – PROPRIÉTAIRE DU LOT 5 060 585

- 2016-06-194** **Considérant** que le propriétaire du LOT 5 060 585 a demandé à la CPTAQ un morcellement de terrain ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit donner son avis à ce projet

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil Municipal informe la CPTAQ que cette requête ne contrevient pas à la réglementation municipale et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley déclare qu'il n'existe pas (en zone blanche) d'espace approprié et disponible à ce type de projet.

21.6 TAXATION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 152-2016

- 2016-06-195** **Considérant** que la municipalité va procéder à la demande d'un règlement d'emprunt ;

Considérant que le règlement fera l'objet d'une nouvelle taxe qui sera soumise à l'ensemble des contribuables;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Qu'une taxe soumise à l'ensemble des contribuables sera créée pour acquitter les frais inhérents au règlement d'emprunt 152-2016

Que le règlement d'emprunt soit soumis à un remboursement d'un terme de 20 ans

21.7 MODIFICATION DU CAMION 10 ROUES INTERNATIONAL

- 2016-06-196** **Considérant** que la benne de l'un des camions 10 roues de la municipalité s'avère être trop longue pour le cadre (cadre) du véhicule ;

Considérant que la situation est considérée comme dangereuse pour les conducteurs et ne permet pas ceux-ci de travailler habilement avec la décharge de la benne

Considérant qu'une modification du cadre (un allongement dans ce cas-ci) doit être fait sur le camion ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la modification du cadre du camion 10 roues au montant de 1 176 \$ plus taxe tel que soumis par le Groupe Déziel

21.8 NOMINATION AU POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE/INSPECTEUR MUNICIPAL

2016-06-197

Considérant qu'il y a eu un recrutement qui a été fait pour combler le poste de chef d'équipe/inspecteur municipal ;

Considérant qu'un candidat été sélectionné parmi les candidatures soumises ;

Considérant que monsieur Stéphane Poulin est recommandé par la firme PME Partenaires ;

Pour ces motifs, il est proposé par Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Marcier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la Muniplaité procède à l'embauche de monsieur Stéphane Poulin pour le poste de chef d'équipe/inspecteur municipale.

Que monsieur Stéphane Poulin entre en poste de 4 juillet 2016

21.9 SUVI DES DOSSIERS EN COURS

Le maire, monsieur Dany Quirion discute des dossiers en cours avec les élus.

21.10 FACTURES CAN-EXPLORE INC

2016-06-198

Considérant que la firme Can-Explore inc. a terminé et déposé à son rapport d'inspection CCTV (inspection par caméra) du réseau sanitaire et pluvial de la Muniplaité ;

Considérant que ce rapport est nécessaire pour la production du plan d'intervention pour le réseau d'aqueduc et d'égout ;

Pour ces motifs, il est proposé par Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la Muniplaité effectue le paiement de 8 969,43 \$ plus taxe à la firme Can-Explore.

21.11 DEMANDE FINANCIÈRE À DOMTAR

2016-06-199 **Considérant** que le passage de véhicules lourds à l'automne 2016 a contribué à la dégradation et l'affaiblissement du rang Grand Shenley :

Considérant que d'importants travaux d'amélioration ont été faits dans le rang afin de remettre de réparer le chemin ;

Considérant que la Municipalité a remarqué qu'une circulation intense provenait des transporteurs de la Domtar ;

Considérant la somme que doit investir la Municipalité (environ 70 000 \$)

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité demande à la firme Domtar, un soutien financier pour la réalisation des travaux.

21.12 FACTURE ACHAT DU SERVICE D'INCENDIE

2016-06-200 **Considérant** que le directeur du service d'incendie a déposé au conseil une liste d'achat de matériel (Boyau double, boyau d'attaque) ;

Considérant que ce matériel est nécessaire pour leur travail ;

Considérant que les coûts du matériel se chiffrent à 3 982\$ plus taxes ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat du matériel, au coût de 3 982\$, demandé par le directeur du service d'incendie.

21.13 VENTE TERRAIN LOT 5 438 840

2016-06-201 **Considérant** que des acheteurs ont demandé à la Municipalité d'acheter le terrain du LOT 5 438 840 ;

Considérant que la municipalité a demandé une promesse d'achat le temps de retirer un poteau d'Hydro-Québec ;

Considérant que le poteau a été retiré et que l'acheteur peut procéder à l'achat du terrain ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil procède à la vente du terrain LOT 5 438 840 ;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer les documents inhérents à la transaction.

21.14 MANDAT POUR ASSISTANCE FINANCIÈRE PIC 150 VOLET 2

2016-06-202 **Considérant** que le gouvernement du Canada a un programme de soutien financier, le programme d'infrastructure communautaire 150 volet 2 et que la Municipalité y est admissible ;

Considérant que le conseil désire combler une part des coûts du futur centre multifonctionnel avec ce programme ;

Considérant que la Municipalité est en mesure de faire une demande de 500 000\$ dans ce programme ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le directeur général pour effectuer une demande d'assistance financière de 500 000\$ au programme PIC 150 volet 2

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer les documents inhérents au programme.

21.15 DOSSIER DU PIC 150 VOLET 2

2016-06-203 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil désigne le directeur général, monsieur Serge Vallée, comme personne autorisée au dossier de la demande d'assistance financière pour le PIC 150 volet 2

21.16 PERSONNE RESSOURCE POUR LE PIC 150 VOLET 2

2016-06-204 Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil désigne le maire, monsieur Dant Quirion comme personne ressource au dossier de la demande d'assistance financière pour le PIC 150 volet 2

21.17 CONFIRMATION D'UN MONTANT DE 340 400\$ AU PROJET DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

2016-06-205 **Considérant** que la Municipalité doit injecter un montant de 340 400\$ dans le projet de la salle multifonctionnelle ;

Considérant que ce montant devra être assumé par l'ensemble des citoyens de la Municipalité

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil confirme qu'un montant de 340 400\$ sera fourni par la Municipalité pour le projet de centre multifonctionnel

Que le montant sera assumé par l'ensemble des citoyens de la Municipalité.

21.18 TECQ – MONTANT ATTIRER AU PROJET DE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2016-06-206 **Considérant** qu'un pourcentage (20%) de la TECQ peut être utilisé pour le projet de centre multifonctionnel ;

Considérant que ce pourcentage représente un montant de 159 600\$:

Considérant que le conseil désire que le montant de 20% de la TECQ soit appliqué dans le projet de Centre multifonctionnel

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil confirme que le montant de 159 600\$, représentant 20% de la TECQ, soit utilisé pour le projet de centre multifonctionnel.

21.19 CENTRE MULTIFONCTIONNEL – VENTE DE TERRAIN

2016-06-207 **Considérant** que la Municipalité a vendu un terrain au montant de 232 007\$ à la Scierie Carrier et Bégin ;

Considérant que le conseil désire appliquer ce montant dans le projet du Centre multifonctionnel ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil confirme que le montant de 232 007\$ de la vente de terrain soit utilisé dans le projet Centre multifonctionnel

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant l'absence du public, aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

2016-06-208 Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Marcier et résolu à l'unanimité des conseillers d'Majorner la rencontre au 21 juin 2-16. Il est 22 hrs

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.